ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Lutter contre l'empoisonnement des lacs de hautes montagnes

Question écrite n° 12666

Texte de la question

M. Jean-François Coulomme appelle l'attention de M. le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires sur la dégradation des écosystèmes des lacs de hautes montagnes. Cet été, des scientifiques (Rocco Tiberti, Dirk Schmeller, Florent Arthaud, Adeline Loyau...) ont tiré la sonnette d'alarme sur ce désastre, dont l'empoisonnement dans le but de pêcher en est l'une des causes. Des poissons d'élevage sont déversés, souvent par hélicoptères, dans ces lacs, dans l'objectif de pouvoir pêcher pour le loisir. Adeline Loyau, biologiste et ingénieure de recherche à l'Institut national polytechnique (INP) de Toulouse explique que lorsque l'on voit des poissons dans les lacs de montagne, cela témoigne d'un écosystème qui est perturbé. Les vairons, très utilisés pour la pêche au vif (pratique particulièrement cruelle), perturbent sévèrement les autres espèces animales déjà présentes (amphibiens, oiseaux...). En effet, les vairons brassent beaucoup les sédiments et mangent beaucoup de zooplancton. Pour des raisons de souffrance animale et écologique, il est temps d'agir. Ainsi, il lui demande s'il envisage d'interdire l'empoisonnement dans le but de pêcher ainsi que la pêche au vif dans les lacs de hautes montagnes afin de lutter contre la dégradation des écosystèmes sur ces territoires.

Données clés

Auteur : M. Jean-François Coulomme
Circonscription : Savoie (4e circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 12666
Rubrique : Cours d'eau, étangs et lacs
Ministère interrogé : Transition écologique et cohésion des territoires
Ministère attributaire : Mer et biodiversité

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 7 novembre 2023, page 9886
Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)